



FICHE DE POSTE

ORTHOPHONISTE

Médecine Physique et réadaptation



1) IDENTIFICATION

Fonction : Orthophoniste

Code métier et nom du métier : 05I20 - Orthophoniste

Grade :

Classe normale

Classe supérieure

Service : rattachement au Plateau Technique

Liaisons :

Liaison hiérarchique :

- Direction des soins
- Cadre supérieur de santé / Cadre de santé

Liaison fonctionnelle :

- Médecins.
- Equipe soignante inter et pluri professionnelle.
- Fournisseurs médicaux pour le choix des matériels.
- Autres professionnels intervenant pour l'aide au retour à domicile.
- Structures administratives

2) PRESENTATION DU CONTEXTE D'EXERCICE

Opportunité de rejoindre une grande équipe de rééducateurs dynamique (kinés, ergothérapeutes, orthophonistes, EAPA, psychomotricien, neuropsychologues, psychologue), pour des prises en charges en orthophonie qui s'effectuent sur les unités de MPR (Médecine Physique et Réadaptation) ; Avec des pathologies variées en hospitalisation complète et de jour : prises en charge rééducatives des affections neurologiques (AVC, SEP entre autre), des affections post chirurgicales.

Le service de Médecine Physique et de Réadaptation est divisé en 3 unités d'hospitalisation :

- ✓ Unité les Oliviers : neurologie (30 lits)
- ✓ Unité les Ormes : locomoteur (26 lits)
- ✓ Unité les Tilleuls : locomoteur (24 lits)

Il comprend également un Hôpital de Jour de 40 places qui assure la suite des PEC de rééducation

Le MPR accueille des patients qui présentent les affections suivantes :

- Lésions médullaires : paraplégie, tétraplégie, ...
- Orthopédiques : prothèse de hanche, prothèse de genou, intervention du rachis ...
- Lombalgies, scoliose invalidantes

- Neurologiques : suites précoces d'AVC, pathologies vasculaires, dégénératives, maladie de parkinson, Guillain Barré...
- Pathologies médicales associées : hypertension, diabète, maladie cardiovasculaire, incontinence urinaire et fécale, polyarthrite rhumatoïde...

3) MISSIONS GENERALES ET RESPONSABILITES

L'orthophoniste fait partie de l'équipe paramédicale. Il travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. Il réalise des actions d'évaluation, des bilans cliniques et assure des prises en charge individuelles et groupales en orthophonie sur indication médicale auprès des patients.

Activités principales :

L'orthophoniste réalise l'ensemble de ses activités conformément au décret régissant ses actes.

- Réalise le bilan clinique initial et d'évolution du patient
- Elabore et formalise un diagnostic orthophonique
- Rédige des comptes rendus relatifs aux observations et aux bilans orthophoniques
- Priorise des objectifs de rééducation et élabore un plan de rééducation orthophonique en accord avec le médecin
- Réalise des actes d'orthophonie individuels ou en groupe
- Rédige et met à jour le dossier patient informatisé
- Participe à l'élaboration du projet de soins individualisé
- Recueille des informations nécessaires à la saisie de l'activité
- Accueille et assure l'encadrement pédagogique des étudiants et stagiaires
- S'inscrit dans un travail en réseau avec les partenaires sanitaires et médico-sociaux
- Participe aux réunions cliniques et institutionnelles organisées au sein de l'unité
- S'implique dans les entretiens annuels professionnels
- S'inscrit dans une dynamique d'approfondissement et d'amélioration des connaissances.

4) ACTIVITES PRINCIPALES

- Analyser et évaluer la situation clinique dans son domaine de compétences
- Assurer des prises en charge orthophoniques individuelles et groupales
- Concevoir et conduire un projet de soin individualisé
- Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, des tests spécifiques permettant l'évaluation et la prise en charge orthophonique des patients
- Participer à l'élaboration des projets thérapeutiques en analysant, synthétisant et transmettant des données cliniques précises
- Co-animer avec l'équipe pluridisciplinaire des ateliers thérapeutiques
- Réaliser des entretiens initiaux et de suivi avec les familles
- Mener un travail de réflexion et d'analyse autour des pathologies et des situations cliniques rencontrées

5) QUALIFICATION, COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Qualification : Diplôme d'Etat d'orthophoniste

Compétences requises :

- Maîtrise d'outils d'évaluation spécifiques
- Maîtrise des techniques orthophoniques
- Connaissance des diverses approches groupales et individuelles
- Connaissances de base de la méthode PECS

Qualités requises :

- Sens du travail en équipe et de collaboration pluri-professionnelle
- Rigueur et méthode dans le suivi des actions
- Esprit d'initiative, de synthèse et réactivité
- Pédagogie, sens du relationnel et de la communication
- Etre créatif, dynamique et organisé
- Etre à l'écoute, disponible pour le patient, respectueux à son égard
- Faire preuve d'autonomie et d'initiatives dans le respect du projet de soins
- Etre capable de travailler en équipe pluridisciplinaire et de partager son regard spécifique dans le cadre de réunions

6) CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Lieu d'exercice à l'hôpital du Vésinet
- Quotité de travail : 100%
- Horaires de travail : 7h30 du lundi au vendredi
- Organisation du temps de travail selon le protocole en vigueur
- Congés : 25 CA et 9 RTT

Rédaction : Direction des soins

Date de création : 09/08/2021

Date de mise à jour : 26/01/24